

# ANIMATEUR.TRICE POLITIQUE DE LA VILLE / CŒUR DE VILLE

## SYNTHESE DE L'OFFRE

<b>Employeur :</b>	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
<b>Grade :</b>	Adjoint d'animation
<b>Référence :</b>	004200700084821
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	30 juillet 2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi non permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01 octobre 2020
<b>Date limite de candidature :</b>	28 septembre 2020
<b>Service d'affectation :</b>	Politique de la ville – gens du voyage

## LIEU DE TRAVAIL

<b>Département du lieu de travail :</b>	Alpes-de-Hte-Provence
<b>Lieu de travail :</b>	04000 DIGNE LES BAINS

## DETAILS DE L'OFFRE

<b>Emploi fonctionnel :</b>	Non
<b>Grade(s) :</b>	du cadre d'emploi des adjoints d'animation
<b>Famille de métier :</b>	Autre
<b>Métier(s) :</b>	Autre

### **Descriptif de l'emploi :**

Provence Alpes Agglomération recherche un.e animateur.trice dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville ».

Le contrat de ville 2015-2020 vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers et à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires. Sur le territoire de Provence Alpes Agglomération le contrat de ville concerne un quartier prioritaire situé à Digne les Bains : Centre-Ville- Pigeonnier.

Le centre-ville de Digne les Bains a par ailleurs été retenu dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville ». A ce titre, la commune de Digne-les-Bains et Provence Alpes Agglomération sont signataires d'une convention pluriannuelle 2018- 2023 de revitalisation qui doit permettre de redynamiser le centre-ville en agissant notamment sur l'espace public, l'espace commercial et l'habitat.

Sous la responsabilité de la cheffe de projet politique de la ville et chargée de projet Cœur de Ville et avec leur soutien :

- Assurer l'animation locale du contrat de ville en soutien à la cheffe de projet
- o Mobiliser des opérateurs et les instances de gouvernance pour assurer la mise en action du contrat de ville
- o Accompagner et soutenir les porteurs de projet politique de la ville dans le développement de leurs projets (de la demande de subvention à la mise en place de l'action)
- o Coordonner le développement des actions politique de la ville
- Développer un réseau d'acteurs politique de la ville/Cœur de ville :
- o Faciliter le tissage de lien des liens entre opérateurs, entre opérateurs et habitants, entre opérateurs et institutions.
  - Communication/valorisation des actions développées
  - Participer à l'organisation de temps thématiques (rencontres/conférences...)
- Assister les cheffes de projet dans l'organisation des instances de gouvernance politiques et techniques et commandes ponctuelles (enquêtes, évènements...).
- Assurer et faciliter le lien entre les instances participatives (citoyens), les signataires du contrat de ville/action cœur de ville et les opérateurs.
- Accompagner les initiatives citoyennes en lien avec le contrat de ville/Cœur de Ville (conseil citoyen, associations de quartiers...)

### **Profil demandé :**

diplôme requis : Bac+3 minimum en développement local ou animation locale/ ingénierie de l'animation territoriale/gestion des territoires et développement local

Expérience antérieure de développement local appréciée

Connaissances-Savoirs :  
Méthodologie de projet

Techniques d'animation et développement de réseau  
Développement local  
Gestion de l'animation territoriale  
Fonctionnement des politiques publiques  
Techniques de communication/valorisation

**Compétences :**

Développement de dynamiques locales partenariales.  
Mobilisation communautaire.  
Animation de groupes de travail et conduite de réunion.  
Gestion de projets et soutien méthodologique au développement de projet.  
Maîtrise de l'outil informatique bureautique.  
Maîtrise des outils de base de communication/valorisation

**Qualités :**

Autonomie et capacité d'adaptation.  
Capacités relationnelles, d'animation de groupe, de communication.  
Capacité de synthèse, de restitution et rédactionnelles.  
Esprit d'initiative, dynamisme et capacité à mobiliser.  
Rigueur et méthode

Permis de conduire et véhicule personnel indispensable.

Poste placé sous la responsabilité de la cheffe de projet politique de la ville et chargée de projet Cœur de Ville

**Modalités contractuelles :**

Conditions d'accès à la fonction d'Adulte Relais :

- Etre âgé de 30 ans au moins
- Etre sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi ou d'un contrat d'avenir,
- Et résider dans un quartier prioritaire d'un contrat de ville

Aucune dérogation n'est accordée sur le critère de l'âge. Les dérogations concernant le lieu de résidence sont autorisées.

Contrat à durée déterminée à temps complet jusqu'au 27 décembre 2021 (possibilité de reconduction suivant financement)

Rémunération selon conditions de la FPT, et/ou expérience professionnelle

Frais de déplacement

Action sociale : titre restaurant après 6 mois de présence effective, d'une valeur faciale à 7.80 €, participation employeur 60 %.

**Contact et informations complémentaires :**

Véronique Chaix - Ressources humaines

**Courriel :** [veronique.chaix@provençalpesagglo.fr](mailto:veronique.chaix@provençalpesagglo.fr)

**Marie-Laure Kergadallan ,** [polville@provençalpesagglo.fr](mailto:polville@provençalpesagglo.fr)

**Courriel :**

**Téléphone :** 04 92 32 05 05 / 04 92 30 58 80

**Travailleurs.euses handicapés.ées :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.